

À la hauteur de la tâche : Le personnel académique et de recherche est prêt à résoudre les problèmes émergents au pays

Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2020

Août 2019

A la hauteur de la tâche : Le personnel académique et de recherche est prêt à résoudre les problèmes émergents au pays

Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2020

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université est heureuse de participer aux consultations en vue du budget fédéral de 2020. Nos recommandations à ce sujet sont les suivantes :

Recommandation 1

Accroître la capacité scientifique et de recherche en vue de créer de nouvelles connaissances nécessaires pour composer avec un monde en mutation rapide.

- Investir davantage dans la science et la recherche. Le financement pour la recherche fondamentale au Canada est de 40 à 45 % sous le niveau recommandé.
- Travailler de concert avec les provinces et les établissements pour traiter les problèmes sous-jacents qui contribuent au sous-emploi des scientifiques et des chercheurs dans les universités et les collèges, grâce à une majoration du financement fédéral consacré à l'éducation postsecondaire et à l'octroi d'un soutien plus important aux initiatives ciblées sur l'équité. Un tiers au moins de nos chercheurs qui travaillent aujourd'hui dans les établissements postsecondaires au Canada ne bénéficient d'aucune aide pour mener des recherches, parce qu'ils ont des contrats à temps partiel axés uniquement sur l'enseignement. En outre, la diversité dont nous avons besoin pour promouvoir la recherche ne sera assurée que par l'embauche d'une plus grande diversité de chercheurs dans des postes académiques permanents.

Recommandation 2

Corriger les inégalités d'accès à l'éducation et élargir l'admissibilité au Programme canadien de bourses aux étudiants. Tous les Canadiens ont droit à une éducation.

- Reconnaître les droits à l'éducation inhérents et issus de traités des peuples autochtones et augmenter sensiblement le soutien fédéral aux étudiants autochtones afin de combler l'écart de scolarisation.
- Élargir l'admissibilité au Programme canadien de bourses aux étudiants.
- Élaborer, de concert avec les provinces, une stratégie nationale pour accroître l'accès aux études postsecondaires.

Recommandation 3

Combler les lacunes dans les données et améliorer l'accès aux données gouvernementales pour aider à cerner les enjeux et à mieux façonner des solutions.

- Préserver et développer la mission importante de Statistique Canada proportionnellement au budget de fonctionnement de cet organisme.
- Mettre sur pied des initiatives sur les données ouvertes dans l'ensemble du gouvernement et encourager la normalisation des données dans l'ensemble des provinces, des municipalités et des secteurs.

Introduction

Reconnue comme étant le porte-parole national des membres du personnel académique au Canada, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) représente plus de 72 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs, membres du personnel général et autres universitaires en poste dans 125 établissements postsecondaires canadiens (universités, collèges et polytechniques). L'ACPPU travaille dans l'intérêt public à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire au Canada. Nous défendons ardemment le droit de nos membres à des conditions de travail, des salaires et des avantages sociaux équitables qui contribuent au succès de l'enseignement et de la recherche, tout en faisant progresser l'équité et les droits de la personne au sein de notre profession.

À l'instar des autres Canadiens, les membres de l'ACPPU sont inquiets devant la menace existentielle que les changements climatiques font peser sur le monde. Il est crucial, à notre avis, qu'un solide leadership de tous les paliers de gouvernement du pays encourage l'adoption de changements significatifs dans les institutions et par des efforts individuels. Par la voie de la recherche et de l'enseignement, le secteur postsecondaire a un rôle décisif à jouer dans la prise de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

La majorité des Canadiens croient que les universités et les collèges contribueront à résoudre le problème des changements climatiques et 95 % des gens conviennent que les travaux de recherche réalisés dans les établissements postsecondaires aideront à résoudre les problèmes auxquels le Canada fera face dans les prochaines décennies¹.



La majorité des Canadiens croient que les universités et les collèges contribueront à résoudre le problème des changements climatiques et 95 % des gens conviennent que les travaux de recherche réalisés dans les établissements postsecondaires aideront à résoudre les problèmes auxquels le Canada fera face dans les prochaines décennies.

1. Développer la science et la recherche

Accroître le financement de la recherche

Les Canadiens ont besoin de nouvelles connaissances et de nouvelles idées pour s'adapter à un monde en mutation rapide. La recherche fondamentale est essentielle pour comprendre le monde et faire ainsi émerger des solutions innovantes et indispensables. L'augmentation des investissements dans la science et la recherche dans toutes les disciplines doit faire partie de la solution du Canada pour lutter contre les changements climatiques.

Les récents investissements du gouvernement dans la science et la recherche ont certes été très bien accueillis, mais ils ne sont pas encore suffisants pour nous permettre de développer notre plein potentiel. Le rapport final du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale, publié en 2018, constitue un plan d'action inestimable pour assurer que le Canada est un chef de file mondial en matière de recherche. Nous demandons donc au gouvernement fédéral de revoir le rapport de l'examen du soutien fédéral aux sciences et d'atteindre les objectifs de financement recommandés.

1. D'après un sondage commandé par l'ACPPU et réalisé par Abacus Data au printemps 2019.

Tableau 1
Financement de la recherche indépendante

	Recommandation du Comité consultatif	Budget 2019	Déficit de financement
2018-19	\$155	\$150	97%
2019-20	\$310	\$200	65%
2020-21	\$465	\$250	54%
2021-22	\$485	\$300	62%
Par la suite	\$485	\$300	62%

\$ = en millions de dollars

Le déficit de financement dans le domaine de la science et de la recherche est supérieur à celui indiqué ci-dessus du fait de la décision prise par le gouvernement de supprimer progressivement les centres nationaux d'excellence sans engagement en ce qui a trait à la réaffectation des fonds non utilisés à la recherche fondamentale.

L'ACPPU demande notamment au gouvernement :

- 1) d'augmenter le nombre de petites et moyennes subventions octroyées afin de fournir un meilleur soutien aux chercheurs en début de carrière;
- 2) d'assurer la réalisation d'importants projets de recherche en cours, y compris des réseaux de recherche sur le climat, en accordant un financement à plus long terme qui puisse assurer la pérennité des connaissances et des compétences, la maintenance des installations et des ensembles de données.

Dans le but de renforcer davantage la capacité de recherche du Canada, l'ACPPU recommande également de combler le déficit de financement des bourses d'études et de recherche. Si les engagements annoncés dans le budget de 2019 ont été bien accueillis, ils restent bien en deçà des recommandations du Comité consultatif.

2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Niveau de formation et situation au regard de l'emploi : niveau de formation des adultes âgés de 25 à 64 ans*, données extraites le 29 juillet 2019 du site <https://stats.oecd.org/>.

Tableau 2
Financement des bourses d'études et de recherche

	Recommandation du Comité consultatif	Budget 2019	Déficit de financement
2019-20	\$35	\$22.8	35%
2020-21	\$70	\$22.8	66%
2021-22	\$105	\$22.8	78%
2022-23	\$140	\$22.8	84%
2023-24	\$140	\$22.8	84%
Par la suite	\$140	\$26.5	81%

\$ = en millions de dollars

Le Canada se classe seulement en 26^e place parmi les pays de l'OCDE en ce qui concerne le taux d'obtention de diplômes d'études supérieures². Il nous faut donc progresser dans ce classement si nous voulons maintenir la capacité scientifique et de recherche dont nous avons besoin pour faire face à l'avenir.

Développer la capacité de recherche et remédier à la sous-représentation

Le tiers des chercheurs et des scientifiques au Canada sont des travailleurs précaires engagés dans des postes à contrat de courte durée uniquement axés sur l'enseignement. La majorité des membres du personnel académique contractuel (PAC) ne sont pas des travailleurs heureux de cumuler les emplois, mais ils veulent plutôt obtenir un poste académique permanent à temps plein qui reconnaît leurs activités de recherche et de service en plus de leur enseignement³. La précarisation des emplois dans le milieu académique contribue à une énorme sous-utilisation de compétences. En raison de la précarité de cette main-d'œuvre croissante, il devient plus difficile de recruter et de retenir de jeunes universitaires et chercheurs alors qu'il en faudrait davantage. Le nombre total de professeurs adjoints et de professeurs de rang inférieur parmi les

3. Rapport de l'ACPPU, *De l'ombre à la lumière : les expériences du personnel académique contractuel*, septembre 2018, accessible à l'adresse.

membres du corps professoral a diminué de 18,5 % au cours de la dernière décennie à cause du manque de renouvellement des effectifs.

Cependant, les contraintes budgétaires auxquelles sont soumis les établissements d'enseignement font qu'il leur est difficile de créer plus de postes à temps plein. Le gouvernement doit faire preuve de leadership pour remédier au sous-financement chronique qui entraîne la montée de la précarité.

Par ailleurs, les Autochtones et les membres des groupes en quête d'équité sont disproportionnellement représentés parmi les travailleurs précaires dans les universités et les collèges du Canada. L'instauration d'un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif sur les campus mènera au renforcement de l'excellence, stimulera l'innovation, accroîtra l'impact des résultats et maximisera le taux de réussite.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, élabore une stratégie nationale en matière d'éducation postsecondaire qui établit des objectifs de renouvellement de nos effectifs dédiés à la recherche et aux sciences.

Nous recommandons également que le gouvernement fédéral intensifie son soutien à des initiatives visant à éliminer les obstacles systémiques auxquels se heurtent les Autochtones et les membres des groupes en quête d'équité au sein du milieu académique.

2. Corriger les inégalités d'accès à l'éducation

Rendre les études postsecondaires plus abordables

Le haut niveau de scolarisation de la population canadienne est un facteur important de la prospérité de notre économie et de notre démocratie.

Bien que la moitié des Canadiens aient fréquenté un établissement postsecondaire, la quasi-totalité des Canadiens (93 %) affirment, au moment de notre

sondage, qu'ils auraient poursuivi des études postsecondaires après l'école secondaire s'ils n'avaient pas eu à payer de frais de scolarité. Ces résultats valident l'appréciation générale de la valeur de l'éducation supérieure et confirment que l'abordabilité constitue un obstacle⁴.

L'escalade des frais de scolarité et l'environnement de travail en constante mutation rendent l'éducation postsecondaire inabordable pour certains et obligent des ménages à contracter des dettes accablantes. Plus de 20 % des titulaires de baccalauréats cumulent aujourd'hui à la fin de leurs études une dette de plus de 25 000 \$. Et au moment où ils l'auront remboursée, leurs études leur auront coûté sensiblement davantage que s'ils avaient pu payer sans emprunter.

Nous recommandons que le gouvernement intègre à sa stratégie nationale des mesures d'accessibilité et qu'il convertisse la majorité de ses prêts remboursables en aides financières non remboursables. Lorsque cette mesure a été prise dans la province de l'Ontario, quoique brièvement, quelque 40 % des étudiants ont déclaré avoir bénéficié de l'exemption de frais de scolarité⁵.

Combler l'écart de scolarisation chez les Autochtones

L'ACPPU a accueilli favorablement les annonces faites dans le budget de 2019 concernant les cadres de financement distincts pour les étudiants des Premières Nations, métis et inuit. Le financement est toutefois bien loin d'honorer les droits inhérents et issus de traités des peuples autochtones. L'ACPPU demande au gouvernement de continuer à concrétiser les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de s'engager avec les gouvernements autochtones à respecter l'article 14 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, entre autres, leur droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes d'éducation.

4. D'après un sondage commandé par l'ACPPU et réalisé par Abacus Data au printemps de 2019.

5. CBC News, *40% of Ontario full-time post-secondary students granted free tuition, CBC analysis shows*, Valérie Ouellet, 4 février 2019.

3. Combler les lacunes dans les données et améliorer l'accès aux données gouvernementales

Les données et les activités scientifiques gouvernementales sont d'une importance cruciale pour aider les chercheurs à cerner les enjeux et à trouver des solutions. Elles sont essentielles pour faciliter la prise de décision éclairée par des données probantes.

L'ACPPU s'est réjouie du renouvellement des investissements dans la collecte, l'analyse et le partage de données à Statistique Canada, notamment le rétablissement du long formulaire du recensement et du Système d'information sur le personnel enseignant des universités et collèges. Il demeure néanmoins de profondes lacunes dans les données relatives, entre autres, à la main-d'œuvre, à la santé, à la démographie, à la population et à l'éducation. Les travaux de Statistique Canada, qui sont indispensables aujourd'hui pour l'élaboration des politiques et l'établissement d'un avenir meilleur, doivent être encouragés et financés à des niveaux supérieurs.

Le gouvernement fédéral doit affirmer un rôle de chef de file dans la normalisation de la collecte des données entre tous les niveaux des gouvernements et des institutions, y compris les universités et les collèges.

Un plus grand accès à des données comparables, dont celles du secteur des sciences du gouvernement, nous permettra de mieux comprendre, entre autres, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. L'ACPPU encourage le gouvernement fédéral à partager ses données et les résultats de ses activités scientifiques dans le cadre d'une approche ouverte à la science, à partir d'un dépôt central facile d'accès et d'utilisation pour les chercheurs. Il est recommandé de supprimer dans la mesure du possible les obstacles à l'accès à ces données. Les données scientifiques financées et exploitées au nom de la population canadienne et dans l'intérêt des Canadiens devraient être accessibles au grand public et à l'ensemble de la communauté scientifique.

Conclusion

L'éducation postsecondaire change des vies et renforce notre pays. De par leurs activités d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité, les membres du personnel académique, les scientifiques et les chercheurs du Canada sont des partenaires de premier plan pour affronter l'urgence climatique et relever d'autres défis économiques et sociaux. Les Canadiens ont besoin de l'appui d'un solide partenaire fédéral et de la participation active des provinces pour bénéficier d'un écosystème de recherche durable et rendre l'éducation accessible et abordable pour tous.